

Lettres & Arts



LES DÉBOUCHÉS

- Professions du spectacle vivant (comédien, metteur en scène, dramaturge, scénographe, créateur son et lumière) ;
- Chargé de conception de projets culturels dans des établissements culturels, des festivals, des tiers lieux, des associations, des structures de l'ESS et de l'innovation sociale ;
- Production, programmation, diffusion, médiation (direction et administration de compagnie, chargé de production, de relations publiques, de communication, de documentation, critique dramatique) ;
- Chargé de mission dans une collectivité territoriale ; Intervenant dans le secteur artistique en milieu scolaire et le domaine socioéducatif ;
- Formateur de professionnels, professeur d'art dramatique ;
- Ingénieur d'étude et/ou consultant indépendant (agence ou auto-entrepreneur) ;
- Métiers de la recherche



MASTER

Arts de la scène et du spectacle vivant

Conception et écriture des projets culturels et artistiques

CODE RNCP : 31845 - Nombre de places disponibles : 30

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Acquérir** les compétences nécessaires pour exercer des activités professionnelles et de recherches liées aux arts de la scène (théâtre, danse, cirque, marionnette, arts de la rue) et au patrimoine culturel immatériel en Europe et à l'international et s'insérer dans les domaines suivants : création, médiation, animation, transmission, écriture.
- **Approfondir** des connaissances théoriques dans le domaine des arts de la scène et du spectacle vivant et développer des compétences théoriques et pratiques dans l'approche du processus de création, dans la transmission des œuvres, de la dramaturgie et de la mise en scène, des problématiques liées à la patrimonialisation, et dans la maîtrise des enjeux politiques et économiques du spectacle vivant.
- **Maîtriser** la compréhension du cadre institutionnel de la culture, ses principaux partenaires et financeurs, la conception et l'expertise des projets culturels et artistiques grâce à la connaissance du contexte social, juridique et économique des secteurs des Arts de la scène et du spectacle vivant d'un territoire ; exploiter les principaux outils de gestion et de direction.

Points forts du Master « Arts de la scène et du spectacle vivant »

- Immersion dans un cadre artistique et professionnel pour expérimenter son autonomie, sa créativité et son esprit d'initiative ;
- Analyse réflexive de l'expérience artistique et professionnelle ;
- Articulation entre les approches théoriques, les pratiques scéniques et la gestion des projets ;
- Équipements dédiés aux créations scéniques à disposition ;
- Approche transdisciplinaire ;
- Le Master est adossé au laboratoire Textes et Cultures UR 4028, équipe Praxis et esthétique des arts.

LES COMPÉTENCES ACQUISES

- **Connaissance** des enjeux liés aux arts de la scène, du spectacle vivant et du patrimoine culturel immatériel : écritures contemporaines, esthétiques, dramaturgiques, pédagogiques, économiques, politiques, sociologiques et ethnologiques.
- **Pratique** de terrain des circuits de production, création et diffusion, et compréhension des différents contextes socio-professionnels et interculturels.
- **Capacité** à articuler les médiations et actions en direction des publics, à concevoir et conduire des projets culturels au sein de structures culturelles, de festivals, de compagnies, d'associations et entreprises, dans le cadre des politiques de développement et de démocratisation culturelle.
- **Savoir-faire** pour l'élaboration de dossiers, partenariats et réseaux avec des structures et institutions pouvant financer ou soutenir les projets de création.
- **Maîtrise** de la communication et de l'argumentation écrite et orale concernant les arts de la scène, du spectacle vivant et du patrimoine culturel immatériel.



RYTHME DE LA FORMATION

MASTER 1

- Semestre 1 : 12 semaines de cours dont 60h consacrées aux projets
- Semestre 2 : 11 semaines de cours dont 72h consacrées aux projets
- 6 semaines minimum de stage ou Alternance ou Recherche-crédation
- Rédaction du Mémoire de stage ou Mémoire de recherche ou Mémoire de recherche-crédation

MASTER 2

- Semestre 3 : 12 semaines de cours dont 74h consacrées aux projets
- Semestre 4 : 4 mois de stage minimum ou Alternance ou Recherche-crédation
- Rédaction du Mémoire de stage ou Mémoire de recherche ou Mémoire de recherche-crédation

Les Masters sont accessibles en alternance. Pour plus d'informations, contacter la FCU Artois au +33 (0)3 21 60 49 06 ou par mail : fcu-fare@univ-artois.fr

LES ATOUTS DE LA FORMATION

L'association d'un parcours de recherche, de création et de professionnalisation (recherche scientifique, de terrain, recherche-crédation, alternance) permet :

- L'immersion dans un cadre artistique et professionnel pour expérimenter son autonomie, sa créativité, son esprit d'initiative
- Le développement de l'analyse réflexive de l'expérience artistique et professionnelle, des publics et des territoires
- L'articulation entre approches théoriques, pratiques scéniques et gestion des projets
- La mise à disposition d'équipements dédiés aux créations scéniques
- L'interdisciplinarité des approches ; projets tutorés et axes innovants (jeune public, handicap, marionnette, arts performatifs, patrimoine culturel immatériel, ESS, etc.).
- L'adossement du Master au laboratoire Textes et Cultures / UR 4028

CONDITIONS D'ACCÈS

MASTER 1 : Tout étudiant titulaire d'un Bac +3 (ou équivalence) est en droit de déposer une candidature pour la première année de ce Master.

MASTER 2 : Le dossier de candidature est obligatoire pour tout étudiant (titulaire d'un Bac +4 ou équivalence) venant d'une autre université ou d'une autre spécialité.

FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi. Tél. 03 21 60 49 06 - fcu-fare@univ-artois.fr
Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte. Tél. 03 21 60 60 59 - fcu-pac@univ-artois.fr

FORMATION EN ALTERNANCE

Le Master est ouvert à l'alternance, à la fois au contrat de professionnalisation et au contrat d'apprentissage. Tél. 03 21 60 49 06 - fcu-fare@univ-artois.fr

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Semestre 1	Semestre 2
<p>Unité Fondamentale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Esthétique et théories des écritures et des arts du spectacle ▪ Histoire des politiques culturelles ▪ Organisation des collectivités territoriales ▪ Sociologie de la culture ▪ Poïétique de la création scénique <p>Unité Fondamentale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduite de projets culturels ▪ Construction de projet artistique ▪ Dramaturgie et mise en scène ▪ Écriture, Créations scéniques et scénographique <p>Unité Complémentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Écritures dramatiques ▪ Approche des publics et des institutions culturelles ▪ Numérique culturel ▪ Langues vivantes et LSF (Langue des Signes Française) <p>Unité Méthodologique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodologie de la recherche ▪ Conduite de mémoire 	<p>Unité Fondamentale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Esthétique et théories des arts du spectacle <p>Unité Fondamentale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction et écriture de projets professionnels ▪ Écritures dramatiques jeune public ▪ Conception et gestion collectives et coopératives d'événements culturels d'innovation sociale <p>Unité Complémentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestes, matières, poïétique en marionnette et arts associés ▪ Connaissances d'actions culturelles ▪ Usages sociaux des arts du spectacle ▪ Langues vivantes <p>Unité Méthodologique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodologie de la recherche ▪ Stage de 6 semaines minimum ou alternance ou Recherche-crédation ▪ Mémoire de stage ou Mémoire de recherche ou Mémoire de recherche-crédation ▪ Soutenance
Semestre 3	Semestre 4
<p>Unité Fondamentale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Esthétique et théories des arts du spectacle <p>Unité Complémentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Archives, mémoire et patrimoines vivants ▪ Économie, droit de la culture ▪ Langues vivantes <p>Unité Méthodologique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduite de projets culturels et artistiques ▪ Gestion et comptabilité 	<p>Mémoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stage de 4 mois minimum ou alternance ou Recherche-crédation ▪ Mémoire de stage ou Mémoire de recherche ou Mémoire de recherche-crédation ▪ Soutenance

CONTACT

UFR de Lettres et Arts
Tél : +33 (0)3 21 60 49 54 / lettres@univ-artois.fr

Amandine Mercier, responsable du Master
mercier.amandine3@gmail.com
amandine.mercier@univ-artois.fr



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés